New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Hélène Bernier		Le 29 octobre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Garderie les Mélodilous		2025102
Adresse		**Numéro de téléphone**
183 rue Mgr Martin E Saint-Quentin NB E8A 1W3		(506) 235-3285
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative en milieu familial	6	NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Mona Martin	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Affichés dans un endroit bien en vue sont les documents suivants: le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l'exploitante, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur.
- Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement.
- Les exercices d'évacuation en cas d'incendie se sont menés mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseurs de fumée.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Le changement de couche se fait à moins d'un mètre d'un lavabo et est séparé de l'endroit où la nourriture est préparée. Les enfants sont sous supervision constante durant le changement de couche. La procédure pour le changement de couche est affichée sur les lieux réservés au changement de couche.
- Lors de la visite, le nourrisson faisait la sieste. La collation ainsi que les jeux libres ont également été observés.
- Discussions concernant les heures de développement professionnel. L'exploitante m'a présenté ses heures de formation.

original signé par
Mona Martin — Le 29 octobre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Helen Bernier — Le 29 octobre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"